# L'Oiseau-Mouche

Journal municipal de Calixa-Lavallée

*Vivre petit dans un monde de grands !*

**Septembre 2023**
Vol. 27 – Numéro 07



771, chemin de la Beauce
Calixa-Lavallée
(Québec) J0L 1A0
450 583-6470

## LES VENDREDIS DU FOUR À PAIN



Le prochain rendez-vous des vendredis du four à pain est le 22 septembre. Un gros merci à Élise Desrochers et Jean St-Pierre pour leur implication et à Marie-Michèle Gagnon qui a fait cuire les pizzas le 18 août.

## LE MOT DU MAIRE

Les premières lignes de ce mot du maire sont à l'intention de Mme Pascale Renzo-Charbonneau. Je tiens à la féliciter pour son élection à titre de conseillère municipale. Elle saura contribuer au bien-être collectif de la communauté ayant à cœur l'évolution de la municipalité qui l'a vu grandir. Je lui souhaite la bienvenue au sein du conseil municipal.

Au moment d'écrire ces lignes Mme Nicole Jacques occupe toujours les fonctions de directrice générale par intérim. Je tiens à la remercier pour son assiduité, son ardeur au travail et son dévouement indéfectible envers la municipalité.

Les enfants reprennent le chemin de l'école et je vous invite à la prudence sur la route et d'avantage en présence des autobus scolaire. La sécurité routière est l'affaire de tous et il importe de redoubler de prudence à la rentrée scolaire.

En terminant je vous réitère mon invitation à vous impliquer dans les divers comités. Plusieurs postes sont à combler et l'implication citoyenne demeure un maillon essentiel à la collectivité.

***Daniel Plouffe, votre maire***

## À LA MAIRIE

### VOTRE CONSEIL :

Daniel Plouffe, maire
Ghislain Beauregard, poste #1
Valérie Beaurivage Vincent, poste #2
Claude Lacasse, poste #3
Bruno Napert, poste #4
Daniel Jacques, poste #5
Poste vacant, poste #6

### Bureau municipal :

Tél. : 450 583-6470
Fax. : 450 583-5508
Courriel : info@calixa-lavallee.ca
Site web : www.calixa-lavallee.ca

### Horaire :

Du lundi au jeudi de 8h30 à midi
et de 13h00 à 16h30

## SÉANCE DU CONSEIL

# ORDRE DU JOUR DU 5 SEPTEMBRE 2023

**(PRÉLIMINAIRE)**

1- Ouverture de la séance et constat de quorum
2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
3- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2023
4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE
   a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 6 juin 2023 : suivi
   b) Lecture et adoption des comptes
5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES
   a) Rapport du représentant
6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES
a) Rapport du représentant
7- VOIRIE ET AQUEDUC
   a) Rapport du représentant
   b) Débroussaillage et émondage-mandat – Octroi du contrat
   c) Fauchage des abords de fossés – Octroi du contrat
8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
   a) Rapport du représentant
   b) Nomination des personnes responsables de l'émission de permis et des constats d'infractions
9- ENVIRONNEMENT
   a) Rapport du représentant
10- CULTURE ET PATRIMOINE
   a) Rapport du représentant
   b) Motion de félicitations – Fête nationale
11- LOISIRS
   a) Rapport du représentant
12- AUTRES DOSSIERS
13- CORRESPONDANCE
14- PÉRIODE DE QUESTIONS
15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**VOICI LA PROCHAINE DATE DE PAIEMENT DE TAXES POUR 2023 :**

3e versement : 5 septembre 2023

P.S. : Si vous n'avez pas reçu votre compte de taxes, prière de communiquer avec la municipalité.

## VOTRE BULLETIN

**Éditeur :** Municipalité de Calixa-Lavallée

**Collaboratrices :** Nicole Jacques, Diane Parent, Claude Lacasse, Élise Desrochers

**Dépôt légal :**
Bibliothèque nationale du Québec (PER-0392)
Bibliothèque nationale du Canada (No AMICUS 25343104

**Conception et impression du journal:**
© Les Publications Municipales Inc. – Sans frais: 1 877 553-1955

## INFOS MUNICIPALES

**CONGÉS FÉRIÉS**
Veuillez prendre note que nos bureaux seront fermés le lundi 4 septembre pour la fête du Travail.

**DÉCHETS ENCOMBRANTS**
À noter que les objets encombrants ne sont pas ramassés à tous les mois. Il n'y aura pas de collecte des volumineux en septembre. La prochaine collecte se fera le 24 octobre 2023.

**SÉANCES CONSEIL**
Les prochaines séances du conseil municipal auront lieu les mardis 5 septembre, 3 octobre et le 7 novembre 2023 à 20h00.

**INSPECTION MUNICIPALE ET URBANISME**
La municipalité collabore avec la firme Gestion Électronique de Services Techniques et d'Inspection Municipale Inc. (Gestim Inc.) pour l'émission d'un permis, le suivi ainsi que l'élaboration de ses règlements d'urbanisme.

Nous apportons des modifications au site internet pour les demandes de permis. Nous nous excusons pour le délai pour mettre à jour les différentes demandes de permis.

**PIQUETS DANS L'EMPRISE DE RUE**
Il est interdit d'installer des piquets dans votre emprise de rue. C'est un sérieux danger pour la sécurité routière et cela nuit aux opérations de déneigement du chemin public.

**POINT DE DÉPÔT POUR LE VERRE**
Vous pouvez déposer dans le conteneur situé au centre communautaire le verre.

## AVIS PUBLIC

**MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

771, CHEMIN DE LA BEAUCE
CALIXA-LAVALLÉE (QUÉBEC)
J0L 1A0

# AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Calixa-Lavallée, que :

Lors de la séance ordinaire du 5 septembre 2023 qui se tiendra à 20h00 au 771 chemin de la Beauce, le Conseil municipal de Calixa-Lavallée statuera sur une demande de dérogation mineure qui concerne la propriété située au 610, chemin de la Beauce visant à diminuer la marge latérale et arrière d'un bâtiment agricole :

- avec une marge arrière de 1,17 mètre et une marge latérale de 1,23 mètre, dérogatoires aux dispositions du règlement de zonage 125, concernant la disposition relative à l'implantation de bâtiments accessoires, à l'article 10.1.3, qui stipule que les bâtiments accessoires à l'usage agricole doivent être construits à une distance minimale de cinq (5) mètres d'une ligne de lot ;

L'objectif recherché par cette demande de dérogation mineure présentée est de séparer une partie du terrain à des fins de construction résidentielle et de conserver la grange agricole citée patrimoniale.

Tout intéressé pourra se faire entendre en se présentant à cette séance ordinaire du Conseil

Nicole Jacques
*Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim*

# AVIS PUBLIC
## du résultat de l'élection

| Municipalité | Date du scrutin |
|---|---|
| CALIXA-LAVALLÉE | 2023 09 10 (Année Mois Jour) |

Après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection,

NICOLE (Prénom) JACQUES (Nom),

présidente ou président d'élection, annonce, par cet **AVIS PUBLIC**, que les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes mentionnés ci-dessous.

| **Poste** | **District, quartier ou poste** *(nom ou numéro)* | **Appartenance politique** *(le cas échéant)* | **Nom de la personne proclamée élue** |
|---|---|---|---|
| Maire(sse) | | | |
| Conseiller(-ère) | #6 | | PASCALE RENZO CHARBONNEAU |
| Conseiller(-ère) | | | |
| Conseiller(-ère) | | | |
| Conseiller(-ère) | | | |
| Conseiller(-ère) | | | |
| Conseiller(-ère) | | | |
| Conseiller(-ère) | | | |
| Conseiller(-ère) | | | |
| Conseiller(-ère) | | | |
| Conseiller(-ère) | | | |

**SIGNATURE**

Donné à CALIXA-LAVALLÉE (Municipalité) le 2023-08-11 (Année Mois Jour)

Nicole Jacques
Présidente ou président d'élection

SM-66-VF (21-02)
*Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, article 260

# DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE CALIXA-LAVALLÉE

**FÉLICITATIONS**

Dernièrement, nous avons procédé au tirage semi-annuel donnant droit à un bon d'achat de 25$ à la Librairie Citation pour les adultes, le gagnant est Loïc Francis. Pour les jeunes, un bon d'achat de 15$ à la même librairie, le gagnant est Paul- Émile Francis.

Vous voulez participer à ces tirages semi-annuels, c'est très simple, chaque fois que vous empruntez des livres, votre nom est inscrit pour ces tirages, seulement pour les livres empruntés en personne à la bibliothèque, ceux qui empruntent des livres numériques, nous n'avons pas de moyen de savoir leurs noms.

**ÉCHANGE DE VOLUMES**

Le 13 septembre 2023 nous effectuerons un échange de volumes avec le Réseau Biblio de la Montérégie. Tous les volumes de cet échange porteront un collant rouge pour identifier les livres reçus pour les adultes et les jeunes.

**BIBLIOTHÈQUE FERMÉE**

Veuillez prendre note que la bibliothèque sera fermée le lundi le 4 septembre pour le congé de la fête du Travail.

**SUGGESTIONS DE LECTURE**

Prochainement tu vas faire ton entrée à la maternelle. Ce mois-ci je te suggère deux livres : « La grande école et la rentrée de papa » que tu retrouveras sur l'étagère de la ribambelle de la petite enfance.

*Bonne lecture*

**VENTE DE PÉRIODIQUES ET DE LIVRES USAGÉS SUR LA CUISINE**

Vous aimez cuisiner, venez faire un tour à la bibliothèque durant le mois de septembre. Vous pourrez choisir des périodiques ou des livres usagées concernant la cuisine à des prix minimes. L'argent recueilli sera pour acheter de nouveaux livres.

## BIBLIOTHÈQUE CALIXA-LAVALLÉE

**Heures d'ouverture :**
Lundi, mardi et mercredi de 13h30 à 15h30
Mercredi de 19h à 20h30 – Samedi de 9h30 à 12h

**Téléphone :** 450 583-6470 #4
**Courriel :** biblio@calixa-lavallee.ca
**Site Internet :** www.reseaubibliomonteregie.qc.ca/calixa

RÉSEAU BIBLIO de la Montérégie

CHUTE À LIVRES

## CALENDRIER MENSUEL

# SEPTEMBRE 2023

| DIMANCHE | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4<br>**FÊTE DU TRAVAIL** | 5<br>Collecte de récupération | 6<br>Collecte des organiques | 7 | 8 | 9<br>Déchiquetage à l'écocentre |
| 10 | 11 | 12<br>Collecte des ordures | 13<br>Collecte des organiques | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19<br>Collecte de récupération | 20<br>Collecte des organiques | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26<br>Collecte des ordures | 27<br>Collecte des organiques | 28 | 29 | 30 |

## SECTION JEUNESSE

### Les 8 erreurs

Notre artiste a reproduit ce dessin et a volontairement modifié 8 détails... Si tu regardes attentivement, tu les trouveras sûrement tout seul!

# 7 ÉTAPES POUR PROTÉGER VOTRE MAISON CET HIVER

*Publié par Inspection sur mesure*

L'hiver est une saison très exigeante pour tout bâtiment. En automne, on vous encourage de bien préparer et nettoyer votre terrain pour faire face à la période froide. Cela étant dit, si vous n'avez pas encore rangé vos meubles de jardin et votre BBQ, il n'est pas trop tard pour le faire! Vous pensiez les remiser dans votre cabanon? L'humidité risque de les faire rouiller. Si vous n'avez pas accès à un garage chauffé, la meilleure solution reste de laisser votre BBQ à l'extérieur, bien protégé sous sa housse. On prendra alors soin de retirer la bonbonne, qui devrait rester dehors, été comme hiver.

Si vous n'avez pas pris toutes les précautions nécessaires avant la tombée de la première neige, il n'est pas trop tard pour suivre quelques étapes qui vous permettront de protéger votre maison et d'améliorer votre confort durant la saison hivernale.

## ÉTAPE 1

### Faire régulièrement le tour de votre propriété

On ne le répétera jamais assez : inspecter, c'est la clé! Ce n'est pas parce qu'il y a quelques centimètres de neige au sol que vous ne devez pas faire régulièrement le tour de votre maison pour vous assurer que tout est en ordre. Certains éléments attirent votre attention? N'hésitez pas à prendre des photos pour demander l'avis à un expert le moment venu. Une inspection régulière de votre maison peut vous aider à déceler des problèmes potentiels et à faire les correctifs nécessaires avant qu'ils ne s'aggravent.

## ÉTAPE 2

### Effectuer quelques vérifications importantes

Si vous n'avez pas eu le temps de le faire à l'automne et si elles sont facilement accessibles, jetez un coup d'œil aux gouttières et assurez-vous qu'elles ne soient pas obstruées. L'eau devrait bien s'y écouler facilement. Avez-vous pensé fermer la valve du conduit extérieur d'eau? Si la réponse est non, ne tardez pas. Le tuyau pourrait éclater à cause du gel!

## ÉTAPE 3

### Examiner le toit

Même pendant l'hiver, on recommande de faire une vérification de sa toiture régulièrement. Accordez une attention particulière au drain, aux joints d'étanchéité et aux solins métalliques. Cette vérification pourrait vous éviter d'importants dégâts d'eau pendant l'hiver. Si vous observez des fissures, des affaissements ou des infiltrations d'eau dans la maison, il est conseillé de déneiger votre toiture, ce qui réglera généralement le problème. Même chose si vous remarquez qu'une chute de glace ou de neige menace les passants. Pour enlever la neige en toute sécurité et ne pas endommager sa toiture, la Régie du bâtiment du Québec recommande de confier ce travail à une entreprise spécialisée.

## ÉTAPE 4

### Déneiger vos balcons et terrasses

Pendant l'hiver, on pense à déneiger notre entrée d'auto parce que cela est nécessaire pour sortir la voiture. On oublie très souvent de déneiger nos balcons et terrasses. La neige et la glace qui s'y accumulent causent une charge inutile sur ces surfaces. Prenez l'habitude d'enlever la neige de vos balcons et terrasses dès que la neige s'y accumule. Bien que les balcons et les terrasses soient habituellement conçus pour pouvoir supporter un certain poids, vous éviterez une usure prématurée des matériaux. Pensez également à retirer la neige de votre abri d'auto pour réduire les risques d'effondrement.

## ÉTAPE 5

### Sécuriser les entrées

Après chaque bordée de neige, ne tardez pas à déneiger et déglacer les escaliers, paliers et entrées. Pour éviter les chutes, utilisez du sel ou du sable comme antidérapant. Utilisés en quantité abondante, ces produits très abrasifs peuvent parfois altérer le béton. Il est alors suggéré d'opter pour un produit coloré et d'en balayer l'excédent. Il est également recommandé de déneiger et de déglacer toute sortie ou balcon servant de sortie de secours.

## ÉTAPE 6

### Nettoyer les plinthes électriques

Lorsque l'hiver arrive, on remarque souvent une accumulation de poussière dans les plinthes électriques. La chaleur qui s'y échappe favorise la diffusion de la poussière dans chaque pièce. En dépoussiérant et en nettoyant convenablement vos plinthes électriques, vous améliorerez la qualité de l'air ambiant et réduirez les risques d'allergies causés par la poussière. Des gestes simples peuvent vous aider à réduire votre consommation d'énergie durant l'hiver. Pensez à abaisser la température à 18°C pendant la nuit et à 15°C lorsque vous êtes absent.

## ÉTAPE 7

### Réduire les infiltrations d'air

Au lieu de chauffer davantage lorsqu'il fait froid, vérifiez d'abord si de l'air froid s'infiltre par les portes et les fenêtres de votre demeure. Pour vous assurer un hiver au chaud, vous pourrez isoler les fenêtres avec l'application d'une pellicule plastique ou installer des coupe-froid autour de vos portes et fenêtres. Gardez en tête que le froid peut également s'introduire par les plafonniers, les prises électriques, les fissures et les trous. Ces derniers peuvent être bouchés avec des enduits vendus dans les quincailleries.

***Sources :*** *Régie du bâtiment du Québec et Protégez-vous.ca*

**Photos du four à pain qui a eu lieu le 18 août.**
**Un gros merci à Diane Parent qui a pris ces photos.**